TRIBUNE LIBRE

LE PROLETARIAT ET LA GUERRE *(Suite)*

Une opinion...

Quoique je ne sois ni un leader, ni ce qu'il est convenu d'appeler un militant, ni même un « révolutionnaire » — *au sens romantique du terme* — qu'on me permette de donner ici mon humble avis sur la question des questions : la Paix ou, si vous préférez, la Guerre.

Je le dis tout de suite et avec netteté : je suis contre toute guerre, même qualifiée antifasciste — et on n'en conçoit plus d'autre du côté démocratique. Je l'étais *avant* l'avènement du Front populaire, je le suis demeuré *après* et je le suis *toujours*, et plus que jamais, en voyant se dérouler les événements.

Tout d'abord, question de logique. *To be or not to be.* On est fasciste ou on ne l'est pas. Il n'y a pas d'ultrapacifistes. Il n'y a que des pacifistes tout court ou des bellicistes tout court également. Antimilitariste sous Laval, pourquoi changerais-je sous Blum et Chautemps? Le véritable pacifisme ne suit pas les variations de la politique. Je n'admettrai jamais que l'on puisse être *contre* la course aux armements dans l'opposition et crier, une fois au Pouvoir : des canons! des munitions!

Ensuite, question de bon sens. La guerre *agressive*, la guerre *défensive*... c'est la même saloperie. Pour moi, le désarmement unilatéral est un mal — je dis mal par condescendance — moindre, infiniment moindre que la guerre. D'autant plus qu'il m'apparaît évident qu'une nation désarmée serait inattaquable (L. Blum, 1931). D'autre part, je ne crois pas à la guerre *d'agression unilatérale*.

Si la guerre avait éclaté en juillet-août 1936, les responsabilités françaises — et aussi russes — eussent été certaines encore. Je n'en veux pour preuve que ce fait : *il a suffi à la France de ne vouloir pas la guerre pour que celle-ci ne se produise pas.* N'oublions pas qu'il est admis que l'Allemagne et l'Italie voulaient la guerre. Et pourtant elle n'a pas éclaté.

Et puis, par-dessus tout, il y a que je *n'oublie pas*. Je n'oublie pas que le fascisme est né de la guerre, de la guerre de « cette canaille d'Iswolsky » et de Poincaré. Je n'oublie pas que les tenants du socialisme et du syndicalisme ont lâchement trahi, que le peuple ouvrier a « marché » en 1914. Je n'oublie pas que des Cachin sont allés en Italie pousser peuple et gouvernement à la guerre. Et c'est la guerre, permise et encouragée par la social-démocratie, qui a formé le Mussolini que nous connaissons et qui a, par conséquent, créé le fascisme...

Je n'oublie pas que les « poilus » ont passé sous l'Arc de triomphe au lieu de faire la révolution. Je n'oublie pas qu'à l'époque où l'Allemagne était complètement désarmée (1927), le populo français « syndiqué » et « groupé », continuait de tourner des obus et de mouler des canons, au lieu d'imposer le désarmement. Puis vint le fascisme en Allemagne...

Notre camarade G. BROCQUEVIELLE *nous adresse les quelques réflexions suivantes, suggérée par la lecture d'une précédente « Tribune Libre » :*

G. Brocquevielle, chômeur et père de quatre jeunes enfants, sort de la prison où l'avaient conduit sa foi pacifiste et antimilitariste, et sa volonté courageuse de conformer sa vie privée à ses convictions humaines. Ce socialiste (*membre de la section de Roubaix*), *a été condamné sous le premier gouvernement de Front populaire à direction* socialiste, *en vertu des* lois scélérates *dont le programme de Front populaire comportait l'abrogation... Il eût profité de l'*amnistie *également inscrite au programme du Front populaire... si l'amnistie eût jamais été réalisée! Ajoutons que G. Brocquevielle s'était engagé comme infirmier dans la Croix-Rouge des milices catalanes, et qu'il a passé ainsi trois mois (d'octobre à décembre* 1936) *sur le front de Huesca.*

Et alors, après avoir fait la guerre capitaliste qui a créé le fascisme, n'ayant jamais cessé de justifier la « défense nationale » ni de fabriquer force taubes, avions et cuirassés; après avoir accumulé fautes sur fautes et toujours donné à la bourgeoisie régnante l'appui de ses baïonnettes, le peuple moutonnier et ses dirigeants social-patriotes, néo-cocardiers et chauvins, voudraient nous faire croire aujourd'hui à la nécessité de l'Union nationale et de la guerre défensive, antifasciste, etc.? Non! Je ne marche pas!

Accepter les crédits militaires, la course aux armements, le service militaire, approuver l'état-major et Daladier dans leurs efforts pour « porter au maximum les forces matérielles et *morales* du pays »; soi-même fabriquer des engins de guerre, etc., *tout cela devrait être impossible à une conscience socialiste.* Je me considérerais, pour ma part, comme le plus fieffé des gredins et le plus abominable des fumistes si, sous prétexte de gagner ma pitance, je travaillais à la fabrication des bombes, grenades et mitrailleuses. A chacun ses inconséquences. Mais je n'aurai jamais celle-là.

Pour moi, l'armée, *toute armée, est factieuse*, réactionnaire ou fasciste par tradition et par vocation. Même en Russie, ils ne peuvent se dépouiller de leurs traîtres militaires. Aucune exception. *N'oublions pas que c'est le soulèvement de l'armée espagnole qui a permis l'agression étrangère et fasciste en Espagne.*

Et à chacun ses « Franco » *qui peuvent aussi bien s'appeler Gamelin et Daladier...*

Sous la force des baïonnettes, le capitalisme ne résisterait pas vingt-quatre heures. Et *les baïonnettes du capitalisme, c'est vous qui les avez en mains.*

« Le capitalisme ne survivrait pas à la guerre »? Affirmation saugrenue. En cas de défaite (possible), le vainqueur fasciste aggraverait et perpétuerait le capitalisme. En cas de victoire (à la Pyrrhus)? Ayant pratiqué l'union sacrée durant les hostilités, les survivants, ivres de gloire, la continueraient sous forme de... Front populaire. Merci!

Derrière cette logomachie, qu'y a-t-il *en fait?*

Une politique de Gribouille, l'union nationale en attendant l'union sacrée; une « défense nationale » démocratique et républicaine qui ruine la France et menace l'avenir du socialisme; la militarisation de la jeunesse et de la femme; la « valse » des milliards dans le gouffre des armements; le *fatalisme* de la guerre antifasciste.

Je ne marche pas!

G. B.

de la section roubaisienne.

Education ! Education !

Parfaitement. Plus que quiconque, nous désirons qu'un grand effort d'instruction socialiste soit entrepris par toutes les sections du Parti. Plus que quiconque, nous désirons que nos nouveaux adhérents apprennent, que nos adhérents plus anciens réapprennent ce qu'est le socialisme, sa doctrine, son but, ses moyens d'action. Plus que quiconque, nous désirons que l'on retourne aux sources, que l'on se familiarise ou se refamiliarise avec les principes fondamentaux du socialisme; c'est, en effet, dans la mesure où les adhérents du Parti seront vraiment *socialistes, où ils comprendront que « le Parti socialiste, tout en poursuivant la réalisation de réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière, n'est pas un parti de réforme, mais un parti de luttes de classes et de révolution », où il sauront constater les « antagonismes de classe toujours croissants », et saisiront par suite le danger des tentatives faites pour les masquer; c'est dans la mesure où tous les socialistes seront convaincus que l'action socialiste ne peut être qu'une action de classe, que certaines déviations ne seront plus admises dans le Parti, que les formules de confusion et fondamentalement antisocialistes de « paix sociale », de « réconciliation nationale », « d'intérêt général », ne seront plus tolérées dans nos rangs.*

L'éducation doctrinale de nos militants : c'est une tâche importante qu'il faut poursuivre inlassablement. Après la victoire de *la gauche* dans la Fédération de la Seine, *J.-B. Séverac, dans le* Populaire, *Paul Faure et Bernard Chochoy, dans le* Bulletin Socialiste, *enfin un rédacteur du* Socialiste, *ont insisté sur la nécessité de l'effort d'éducation à accomplir dans le Parti. Nous sommes d'accord. Car la victoire du « socialisme révolutionnaire » sur l'opportunisme et le réformisme est en partie fonction du degré d'éducation socialiste des membres du Parti.*

Education! Education! C'est une des conditions de la conquête du Parti par la « Gauche révolutionnaire ».

Berthe FOUCHERE.

Chronique syndicale

Le Statut "Moderne" (sic) du Travail

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le ministère est démissionnaire et un seul fragment du statut du Travail a été voté définitivement. Nous ne savons ce qu'il adviendra du reste, mais tout porte à croire, étant donné les innombrables coups de dents qu'il a dû subir au cours de ses navettes et son actuel amenuisement, que le prochain gouvernement, *quel qu'il soit*, pourra sans crainte le conduire à pied-d'œuvre.

Des accords Matignon, où l'Etat s'imposa comme médiateur aux deux forces en lutte, l'une (la force ouvrière) en pleine effervescence, l'autre (la force patronale) en plein désarroi, en passant par l'arbitrage obligatoire qui codifiait et généralisait cette médiation, pour aboutir enfin au statut du Travail qui enveloppe *tous les actes et les aspects de la vie ouvrière* dans un réseau de lois, le chemin a été continu, le point d'arrivée était prévisible par les moins doués des prophètes. Il n'y a pas lieu de se réjouir d'avoir vu juste, car maintenant va s'ouvrir l'ère des réalités et des conséquences.

Que réclamaient les ouvriers ?

L'*arbitrage obligatoire* s'était révélé profondément décevant. Personne, à la C.G.T., n'osait plus le défendre, du moins tel qu'il était pratiqué. Dans les discours de comités confédéraux ou de meetings syndicaux, on faisait valoir qu'il ne s'agissait que d'un essai à terme, que l'on exigerait l'assouplissement de la procédure et surtout son raccourcissement ainsi qu'un choix meilleur des arbitres. Les ouvriers, eux, auraient vu d'un fort bon œil la mise au rancart de cette loi. Comme pis aller, ils souhaitaient les améliorations que leur proposaient leurs chefs, mais ils les voulaient substantielles.

La deuxième revendication importante était le *contrôle de l'embauche* sans lequel le respect du droit syndical inclus dans les accords Matignon se trouvait singulièrement affaibli.

Enfin, devant la montée en flèche du coût de la vie, l'obtention de l'*échelle mobile* prenait un caractère de plus en plus urgent et vital pour la classe ouvrière.

Tôt ou tard, la bataille devait s'engager sur ces trois questions. C'est pour prendre les devants que M. Chautemps présenta le statut du Travail.

Qu'ont-ils obtenu ?

Pour l'instant a seule été votée : la loi sur les procédures de conciliation et d'arbitrage. Elle fixe un délai maximum... *mais*... ce délai est d'UN MOIS, chaque phase de la procédure ne devant pas dépasser huit jours. Elle laisse le choix des surarbitres à l'accord des parties intéressées... *mais*... faute d'accord entre ces parties « la liste des surarbitres sera adressée ou complétée d'office *par le premier président de la Cour d'appel*, dans le ressort de laquelle s'est réunie la commission paritaire après avis du préfet ». On ne voit pas qu'il y ait lieu pour les ouvriers de pavoiser.

Les autres questions sont encore sur le chantier. On sait que la façon dont M. Chautemps conçoit le contrôle de l'embauche, par la multiplication des offices de placement de toute espèce en laissant subsister les offices privés (passez, muscade!), a soulevé les protestations de fédérations ouvrières et de membres des conseils dirigeants de la C. G. T.

L'échelle mobile enfin ne semble plus devoir son nom qu'à la fréquence et au nombre de ses promenades entre le Palais-Bourbon et le Sénat :

1° Il n'y a pas relèvement automatique des salaires (comme l'avaient obtenu, par exemple, les travailleurs du Livre), mais les arbitres devront « proportionner à la variation constatée (du coût de la vie) les salaires ».

2° L'indice adopté est l'indice trimestriel, *qui retarde de trois mois* sur les prix réels, et les salaires ne seront révisibles *que tous les six mois*.

La levée de boucliers patronale contre l'examen des livres de l'entreprise par une commission mixte l'a emporté. Ce ne sont plus *les usines* qui devront livrer leurs secrets, mais les diverses branches d'économie qui fourniront des renseignements d'ensemble. Ainsi s'est trouvée conjurée la seule atteinte un peu hardie au droit divin de propriété des moyens de production que le projet de statut nous avait laissé espérer.

Le statut du Travail et la condition ouvrière

Les très contestables acquisitions que nous venons d'énumérer ne forment que la mince feuille dorée autour de la pilule que les ouvriers vont devoir avaler. Qu'est-ce en effet qu'un statut légal du travail *sinon un effort pour stabiliser des rapports qui jusqu'ici ne cessaient de varier, et se résolvaient par la force* (force ouvrière de la grève, lock-out patronal, etc.)? Qui est lésé, paralysé par cette stabilisation? Ce n'est pas le plus fort, comme on pourrait le croire, c'est le PLUS FAIBLE EN ÉTAT DE CROISSANCE. A celui-ci on dit : « Nous te donnons quelque chose, mais tu n'iras pas plus loin. Si tu veux plus encore, tu devras suivre les chemins que nous te traçons. Si tu t'en écartes, *tu seras puni.* »

Voici ce qu'écrivait André Février, répondant à un patron, dans *Lyon Républicain* :

« La condition qui est faite à la classe ouvrière et au patronat est un honorable compromis entre la servitude et le privilège. » Mais précisément, on maintient ainsi la servitude et on maintient le privilège à l'heure où la servitude devient remuante. Car dire à l'opprimé : tu n'iras pas plus loin, c'est lui dire en fait : tu reculeras. Si l'on s'arrange d'avance pour qu'il s'arrête en chemin, on lui ôte une de ses armes les plus redoutables.

Le Congrès de la C. G. T. de 1901 l'avait bien compris, qui rejeta à l'unanimité moins 9 voix le projet Millerand de statut du travail.

On nous dit : « Vous n'êtes plus en 1901. » La C. G. T. n'est plus une petite minorité dans le pays. Elle compte aujourd'hui cinq millions de membres, elle ne peut se désintéresser de *l'intérêt général.* » Nous ne comprenons pas. Si la C. G. T. était capable en 1901 de repousser un projet de gouvernement, pourquoi céderait-elle aujourd'hui qu'elle est bien plus forte? Et quel autre moyen digne d'elle connaissez-vous de lutter pour l'intérêt général, c'est-à-dire pour tous les travailleurs quels qu'ils soient, que de se conserver forte, libre et combattive au lieu de se laisser museler?

Le statut du Travail et l'autonomie syndicale

Par la légalisation de la grève, par la neutralisation des usines, par les sanctions prévues, ce sont les organismes ouvriers que l'on affaiblit, ce sont les méthodes propres de la classe ouvrière que l'on attaque, ce sont tous les instruments de la lutte ouvrière que l'on brise.

Georges Dumoulin dans *Syndicats* du 2 février, Chambelland dans sa brochure : *Les deux grandes duperies du statut moderne du travail* (1), Galo dans le *Réveil Syndicaliste* du 31 janvier, ont excellemment démontré que : « La grève, débarrassée de sa vertu propre et de son dynamisme particulier, sera déclarée illégale quand les usines seront occupées » (Dumoulin).

Sous les aspects d'une spécieuse « démocratie », on remplace la décision libre, collective et vivante du syndicat par un vote secret de tous les ouvriers en présence du commissaire de police. On réitère l'opération tous les huit jours pour mesurer et faire mesurer aux ouvriers eux-mêmes le nombre des défections, la baisse de température. Entre temps, on renvoie tout le monde chez soi pour empêcher que ne se créent la chaude atmosphère de l'occupation et les encouragements mutuels. La démocratie syndicale est une réalité. Elle a ses lois, ses coutumes, sa vertu éducative. Sur bien des points, elle s'oppose heureusement à la démocratie politicienne. Elle est comme une préfiguration de la société sans exploiteurs. On la chasse d'un de ses plus forts bastions.

Conclusion

On ne mesure bien la portée d'une loi que dans les circonstances où elle est née et en fonction de l'avenir qui s'oppose à elle. Ce que l'on peut reprocher de plus grave au statut moderne du travail, c'est qu'il serait une arme toute prête aux mains d'un gouvernement d'union nationale. Du jour au lendemain, l'esprit *transformé* des arbitres et surarbitres, la machine à arrêter les grèves, les sanctions n'auraient plus qu'à fonctionner.

Le trait dominant de la période que nous traversons est la course effrénée aux armements. Elle réclame et réclamera de plus en plus un accroissement de la productivité générale et des dérogations à la semaine de travail. Tout cela devient impossible si la classe ouvrière demeure inquiète et remuante. L'Allemagne et l'Italie sont engagées jusqu'au cou dans cette politique. Elles y sont entrées brutalement. En France, les nouvelles dépenses militaires exigées par M. Daladier depuis qu'il est au pouvoir nous mettent aujourd'hui dans une situation analogue. Le statut moderne du travail, arraché sans douleur à la classe ouvrière, sera le moyen de faire marcher les travailleurs.

Notre espoir est que, malgré tout, ils ne marcheront pas.

Colette AUDRY.

(1) Editions de la *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e). Prix : 0 fr. 50.